

Inscriptions vacances de Printemps 2021



Nom, Prénom de l'enfant:.....

Date de naissance de l'enfant :.....

Nom et prénom de l'adulte responsable:.....

Adresse.....

Numéro de téléphone du responsable légal :

Numéro de téléphone du jeune (si portable) :

Numéro d'allocataire CAF ou MSA (obligatoire).....

Programme	Dates	Horaires / lieu de RDV	Prévoir	Nb de place	Cocher la case pour inscription	Besoin en transport (1,50€)		
L'ILE AUX DROLES, Semaine 1 :								
Accueil de Loisir	Lundi 12 avril	Accueil école Marc Chagall : 8h00-9h00 et 17h00-18h10		24		Lundi	OUI	NON
	Mardi 13 avril			24		Mardi	OUI	NON
	Mercredi 14 avril			24		Mercredi	OUI	NON
	Jeudi 15 avril			24		Jeudi	OUI	NON
	Vendredi 16 avril			24		Vendredi <i>(uniquement le matin)</i>	OUI	
L'ILE AUX DROLES, Semaine 2 :								
Accueil de Loisir	Lundi 19 avril	Accueil école Marc Chagall : 8h00-9h00 et 17h00-18h10		24		Lundi	OUI	NON
	Mardi 20 avril			24		Mardi	OUI	NON
	Mercredi 21 avril			24		Mercredi	OUI	NON
	Jeudi 22 avril			24		Jeudi	OUI	NON
	Vendredi 23 avril			24		Vendredi <i>(uniquement le matin)</i>	OUI	
DROLE D'ADOS, Semaine 1 :								
Accueil de Loisir DROLE D'ADOS	Lundi 12 avril	Accueil MJC Champ Libre : 8h30-9h00 et 17h00-17h30		12		Lundi	OUI	NON
	Mardi 13 avril			12		Mardi	OUI	NON
	Mercredi 14 avril			12		Mercredi	OUI	NON
	Jeudi 15 avril			12		jeudi	OUI	NON
	Vendredi 16 avril			12		vendredi	OUI	
DROLE D'ADOS, Semaine 2 :								
Accueil de Loisir DROLE D'ADOS	Lundi 19 avril	Accueil MJC Champ Libre : 8h30-9h00 et 17h00-17h30		12		Lundi	OUI	NON
	Mardi 20 avril			12		Mardi	OUI	NON
	Mercredi 21 avril			12		Mercredi	OUI	NON
	Jeudi 22 avril			12		Jeudi	OUI	NON
	Vendredi 23 avril			12		Vendredi	OUI	

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, Communes adhérentes, Communauté de Communes Vienne et Gartempe, Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports, Région Nouvelle Aquitaine, Département, Mutualité Sociale Agricole et Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne aident au financement de la MJC.

Signature du jeune (si >10 ans) :

Signatures du ou des responsables légaux de l'enfant :

Les communes adhérentes :
Adriers, Availles-Limouzine, L'Isle Jourdain, Le Vigeant, Luchapt, Mauprévoir, Millac, Moussac, Mouterre/Blourde, Nérignac, Queaux, Saint Martin L'ars, Usson du Poitou



Programme susceptible de modifications
Licence L D 20-000764 PAO IMP MJC 03/21

Inscriptions vacances de Printemps 2021



Nom, Prénom de l'enfant:.....

Date de naissance de l'enfant :..... Age

Nom et prénom de l'adulte responsable:.....

Adresse.....

Numéro de téléphone du responsable légal :

Numéro de téléphone du jeune (si portable) :

Numéro d'allocataire CAF ou MSA (obligatoire).....

Programme	Dates	Horaires / lieu de RDV	Prévoir	Nb de place	Cocher la case pour inscription	Besoin en transport (1,50€)		
L'ILE AUX DROLES, Semaine 1 :								
Accueil de Loisir	Lundi 12 avril	Accueil école Marc Chagall : 8h00-9h00 et 17h00-18h10		24		Lundi	OUI	NON
	Mardi 13 avril			24		Mardi	OUI	NON
	Mercredi 14 avril			24		Mercredi	OUI	NON
	Jeudi 15 avril			24		Jeudi	OUI	NON
	Vendredi 16 avril			24		Vendredi <i>(uniquement le matin)</i>	OUI	
L'ILE AUX DROLES, Semaine 2 :								
Accueil de Loisir	Lundi 19 avril	Accueil école Marc Chagall : 8h00-9h00 et 17h00-18h10		24		Lundi	OUI	NON
	Mardi 20 avril			24		Mardi	OUI	NON
	Mercredi 21 avril			24		Mercredi	OUI	NON
	Jeudi 22 avril			24		Jeudi	OUI	NON
	Vendredi 23 avril			24		Vendredi <i>(uniquement le matin)</i>	OUI	
DROLE D'ADOS, Semaine 1 :								
Accueil de Loisir DROLE D'ADOS	Lundi 12 avril	Accueil MJC Champ Libre : 8h30-9h00 et 17h00-17h30		12		Lundi	OUI	NON
	Mardi 13 avril			12		Mardi	OUI	NON
	Mercredi 14 avril			12		Mercredi	OUI	NON
	Jeudi 15 avril			12		Jeudi	OUI	NON
	Vendredi 16 avril			12		Vendredi	OUI	
DROLE D'ADOS, Semaine 2 :								
Accueil de Loisir DROLE D'ADOS	Lundi 19 avril	Accueil MJC Champ Libre : 8h30-9h00 et 17h00-17h30		12		Lundi	OUI	NON
	Mardi 20 avril			12		Mardi	OUI	NON
	Mercredi 21 avril			12		Mercredi	OUI	NON
	Jeudi 22 avril			12		Jeudi	OUI	NON
	Vendredi 23 avril			12		Vendredi	OUI	

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, Communes adhérentes, Communauté de Communes Vienne et Gartempe, Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports, Région Nouvelle Aquitaine, Département, Mutualité Sociale Agricole et Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne aident au financement de la MJC.

Signature du jeune (si >10 ans) :

Signatures du ou des responsables légaux de l'enfant :

Les communes adhérentes :
Adriers, Availles-Limouzine, L'Isle Jourdain, Le Vigeant, Luchapt, Mauprévoir, Millac, Moussac, Mouterre/Blourde, Nérignac, Queaux, Saint Martin L'ars, Usson



Programme susceptible de modifications
Licence L D 20-000764 PAO IMP MJC 03/21